

## Compte rendu de la séance d'information des Présidents de clubs

**Lundi 23 Mai 2022**

### **Présents :**

- **Pour le Comité Directeur :** Denis Turck (Président), Régis Etienne, Patrick Dardennes, Sandrine Iacovella, Patricia Guiliani, Bruno Foltier, Edgar Koundé, Jean Jacques Foppiani, Henri Baqué
- **Clubs représentés :** Charenton CAP , Ecole Plesséenne, Marolles FC ,Hay les Roses, Créteil Foot Club, Valenton, Caudacienne, Maccabi Créteil, Créteil Lusitanos, CA Vitry, Thiais, Kremlin Bicêtre, Ormesson, Vincennes, Joinville, Champigny, Portugais de Vitry, Villiers,

**Objet :** *Porter à la connaissance des clubs la décision prise par le Comité Directeur du District du Val de Marne à la suite de plusieurs agressions d'arbitres sur les terrains de ce département, notamment les 3 derniers week-end.*

**Décision prise par le Comité Directeur le samedi 21 mai 2022 :** *non désignation d'arbitres jusqu'à la fin de la saison pour les matches de championnat de toutes les catégories, hormis les clubs jouant en 1<sup>ière</sup> division en raison des règles d'accession en ligue. Les clubs devront eux-mêmes prendre en charge l'organisation de l'arbitrage par des bénévoles pour tous les matches les concernant.*

Le Président du District après avoir présenté l'objet de la réunion et la décision prise, en a explicité les motifs, à savoir faire prendre conscience à tous les acteurs du football du Val de Marne, que la situation est suffisamment grave et ne peut perdurer. Il a également reconnu que cette décision n'était pas sans conséquence pour les clubs et qu'elle allait certainement engendrer des difficultés pour les deux dernières journées de championnat à venir (28/29 mai, 4/5 juin).

Les objectifs rappelés sont de « marquer le coup » et de tout faire pour protéger les arbitres et restaurer un arbitrage serein.

Les présidents présents ont exprimé soit leur accord plein et entier avec cette décision, soit leur totale compréhension. Ils ont également pu exprimer les difficultés auxquelles ils sont confrontés et ont reconnu la nécessité de lutter contre de tels comportements. Ils ont rappelé le rôle majeur tenu par les éducateurs des clubs. Ils se sont également prononcés en faveur de sanctions fortes à l'encontre des auteurs.

Plusieurs pistes de travail ou de réflexion ont ensuite été évoquées :

- Le rappel à tous les arbitres qu'ils ont la possibilité d'interrompre momentanément un match si l'environnement (joueurs, supporters) se dégrade trop fortement,
- La formation des arbitres bénévoles aux lois du jeu,
- La formation des arbitres et dirigeants à la gestion des situations difficiles,
- La possibilité pour un arbitre bénévole d'arbitrer un match ne concernant pas son club,
- La possibilité de demander à un joueur sanctionné d'arbitrer un match,
- L'organisation de rencontres sectorielles impliquant des arbitres et des éducateurs,

*En conclusion de cette réunion, les clubs ont été informés qu'un communiqué de presse serait publié dès le lendemain par le journal l'Equipe et repris sur le site du district et d'autres canaux de communication.*